



## - La lettre d'EDME -

Nos ACTIONS | Nos AGENDAS | Nos FOCUS

### LES LAISSES POUR COMPTE DE LA MOBILITE

#### Nos Actions

- > Notre suivi des Permis de Construire à enjeux Environnementaux
- > Notre vigilance Cadre de Vie
- > Notre accompagnement aux Initiatives Citoyennes locales.
- > Le suivi des Engagements de nos collectivités

#### Le sujet du mois

Un **programme de 40 logements locatifs en lieu et place de la salle Moulin Carreyre sur la commune du Tourne** suscite beaucoup d'inquiétudes, notamment en termes de population supplémentaire (+15%) et de voitures inévitables (env.80) pour une commune de 800 habitants et un stationnement en centre-bourg saturé. Le projet nécessite une révision du PLU. EDME sera vigilant sur le contexte environnemental de cette opération (notamment son taux d'artificialisation des sols) et sur l'impact urbain qu'il va avoir sur le voisinage, circulation, sécurité notamment.

#### L'Agenda EDME

Courant Janvier, EDME va tenir sa première **Table Ronde**

##### Objet: La Mobilité

Nous vous tiendrons au courant

Ne manquez pas cette occasion de nous rencontrer et d'échanger.

\*\*\*La Table Ronde est ouverte à tous\*\*\*

\*\*\*\*\*adhérents,sympathisants.\*\*\*\*\*

#### L'Agenda du Territoire

##### Manger mieux, sans dépenser plus...

relevez le Défi ! Seul ou en famille, pendant 4 mois à partir de fin janvier, agissez sur votre consommation au travers d'ateliers de cuisine.

**Une action portée par le Pôle Territorial Cœur Entre-deux-Mers**



Pour la beauté de ses paysages et l'agrément de son cadre de vie, des périurbains ont choisi de vivre dans l'Entre-Deux-Mers (E2M), la « toscane bordelaise » ; la « Route François Mauriac » est l'un de ses axes majeurs ; entre Saint-Maixant et Latresne, elle longe la Garonne; cette route c'est la D 10.

**La D10 est aujourd'hui un cauchemar pour tous ceux l'empruntant aux heures de pointes : actifs, collégiens, lycéens, retraités, automobilistes, usagers des transports en commun.**

Le retard est intégré dans l'emploi du temps des établissements scolaires, il n'y a plus de contrôle dans la première heure de cours au collège de Latresne. Un parent déposant ses enfants à un accueil périscolaire, (à 7 H ou 7 H 30) va mettre 1 H 30 dans les embouteillages pour rejoindre Bordeaux. Chaque année, le temps de trajet augmente.

**En rechercher les raisons, c'est découvrir le millefeuille administratif.**

- **Les communes, en accordant les permis de construire, portent directement la responsabilité de l'augmentation du trafic sur la D 10.** Les Communes de la CDC de l'E2M sont passées de 17.000 habitants en 1990 à presque 22.000 en 2020 et pourraient atteindre 25.000 en 2030.

- **A la Région incombe l'organisation des transports en commun** La couverture



des besoins par les bus 501, 403, 405, 406 est insuffisante: elle n'a pas évolué malgré des bus régulièrement en retard ou affichant complet, des fréquences insuffisantes en cours de journée.

**La création d'un car express à l'instar de celui de Créon et de Blaye n'est pas à l'ordre du jour.**

- **Le Département, qui a la compétence de l'aménagement des routes départementales**, a organisé ... **en 2019**, une concertation pour mettre en œuvre le doublement de la D10 et la D113 entre Camblanes et Bouliac avec création d'une voie dédiée aux bus et au covoiturage ; c'est une mesure retenue **en ... 2014** par le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de l'Aire Métropolitaine Bordelaise. **En 2021**, l'Etat a annoncé qu'il financerait le projet à hauteur de 2,150 M€. Aujourd'hui, on annonce la réalisation **pour ... 2027**, soit 13 ans après la première annonce !

- **les cyclistes et les piétons sont en risque**, faute d'aménagements les protégeant sur la D10 (notamment les lycéens) à l'exception du tout récent trottoir piétons entre Camblanes et l'aire de covoiturage au rond-point D10/D113.

- **La CDC des Portes de l'E2M** n'a pas su s'entourer d'experts reconnus type a-URBA pour définir, comme l'a fait la CDC du Créonnais, les éléments d'un Contrat Opérationnel de Mobilité à conclure avec la Région de nature à défendre les intérêts de sa population. Adopté, le projet Horizon Garonne d'une voie verte le long de la Garonne pour rejoindre Bordeaux attend toujours son financement, malgré les promesses et faux-espoirs entretenus

Actuellement **les solutions alternatives au tout voiture** sont à la charge des usagers alors qu'il existe des solutions susceptibles d'être mises en place avec l'aide des collectivités organisatrices de mobilité, notamment pour le covoiturage avec Covoit Modalis, l'autostop avec RezoPouce.

**Aujourd'hui les usagers, excédés, ont décidé de se mobiliser pour obtenir de la Région, du Département, du Syndicat Nouvelle Aquitaine Mobilité des solutions en termes de mobilité. EDME y prendra toute sa place.**

## De Bonnes idées pour l'environnement:

**OLIKROM** Cette startup girondine a mis au point une peinture phosphorescente qui brille, environ dix heures la nuit, pour équiper tous les endroits à risque, comme les passages piétons, les dos d'ânes, les virages dangereux, les arrêts de bus ou les bretelles d'autoroute. Elle a d'autres succès à son actif comme des revêtements thermosensibles ou une peinture piézo-chromique pour localiser des choc sur un avion,... En pleine expansion ,elle dispose d'un site de production près de Pessac en Nouvelle-Aquitaine.



Depuis début octobre, l'entreprise **Seaturns**, créée à Bordeaux en 2015, teste, au large de Brest, dans un bassin géré par Ifremer, l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer, en condition réelle un prototype d'**houlomoteur**.

Avec la **SNCF**, la **Région Nouvelle-Aquitaine teste des trains rétrofités tout**

**électrique, une première en Europe.** En partant de motrices bimodes (électrique et diesel) l'idée est de remplacer le moteur diesel par un moteur électrique pouvant être alimenté par des batteries lui donnant 80km d'autonomie. Aujourd'hui au niveau national seulement 52% des lignes sont électrifiées (le coût d'électrification d'un km est d'1M€). Avec cette solution seules quelques sections seraient équipées pour recharger avec leur pantographes les trains au droit de certaines gares. La première ligne équipée fin 2024 pourrait être entre Bordeaux Mont-de-Marsan.



**Que deviendront les parcelles plantées de vignes après l'arrachage ?**

.....

**C'est une crise sans précédent.**

**"Le plus grand vignoble AOC de France - 110.000 hectares cultivés - va devoir arracher 9500 ha.**

**En cause une surproduction endémique conjuguée à des aléas climatiques répétés et ses conséquences désastreuses notamment sociales.**

La viticulture familiale est la plus concernée souvent au bord du dépôt de bilan. Notamment les viticulteurs exploitants qui veulent prendre leur retraite ne peuvent pas le faire tant qu'ils n'ont trouvé de repreneurs.

o o o

**Les acteurs de la filière se sont résolus à procéder à une première vague d'arrachage significative à hauteur de 10% du vignoble**

o o o o

Déjà 1000 dossiers de pré-candidature pour un arrachage avant le 31 mai 2024.

Une prime à l'arrachage à hauteur de de 6000€/ha sera versée.

**Pour être éligible 2 conditions** sont requises : avoir déclaré une récolte en 2022 / que la parcelle ne soit pas classée constructible au PLU.

**Les candidats à l'arrachage pourront choisir entre 2 options :**

- pour ceux qui souhaitent arrêter toutes activités agricoles sur ces parcelles : **l'aide à la renaturation (jachère/reboisement)** pendant 20 ans, à hauteur de 38 Md'€, financée par l'ETAT

- pour ceux restant en activité **l'aide à la diversification agricole**, avec un financement de 19 M€ du Conseil Interprofessionnel du Vin de Bordeaux (CIVB).

La campagne de pré-candidature menée cet été a montré que les viticulteurs envisageaient plus de se diversifier sur les parcelles arrachées, que de les destiner à la renaturation. De plus, pour les arrachages aidés les droits à la replantations en vignes seront perdus...

Donc **la solution d'arrachage « spontané »** sans aide financière qui existe déjà, va perdurer.

Risque également de s'ajouter l'obligation de **l'arrachage sanitaire des vignes abandonnées, porteuses de maladie** (environ 2000 ha) non éligibles à l'aide financière.

Cela va contribuer à un arrachage supplémentaire, non encadré, au sort incertain. Combien d'hectares cela représentera-t-il?

**L'arrachage va également poser des problèmes écologiques**

Que deviendront les dizaines de milliers de pieds de vigne arrachés ? En pleine crise, la piste du recyclage a été abandonnée au profit du **brûlage** qui fera l'objet d'arrêtés municipaux exceptionnels.

o o o o o

**Comment éviter également une mutation environnementale profonde?**

**Les paysages de la Gironde risquent d'être durablement transformés.**

**Comment préserver cette trame verte qui fait l'identité de notre territoire,** alors que notre CDC vient juste d'adopter son Plan Paysage ?

**EDME va mettre tout en oeuvre pour identifier les parcelles arrachées et suivre leur devenir.**

**N'y aurait-il pas là l'opportunité de militer pour l'élaboration d'un PLUI (Plan Local d'Urbanisme intercommunal)**

qui serait plus à même de garantir

l'identité de notre territoire et une vision d'avenir partagé ?

**Nous Suivre:**

Sur Facebook: EDME

Et bientôt sur le Blog :

**Nous Contacter:**

Tel: 06 84 97 70 47

Mail: [connaître@edm-environnement.fr](mailto:connaître@edm-environnement.fr)

